

Guerriers et marchands : éléments pour une économie politique des conflits en Afrique

Hakim Ben Hammouda*

Abstract: This article focusses on the study of the new forms of conflict in Africa and their determinants — the new intra-state conflicts which have replaced the Cold-War induced conflicts. The new conflict situations in some countries have become a means for the dominance of politics of closure, a closure of spaces and a hindrance to political transition processes and mechanisms.

Une nouvelle conflictualité en Afrique

On assiste aujourd'hui à une recrudescence des conflits sur l'ensemble du continent africain¹. En effet, si la chute du mur de Berlin a facilité la résolution de certains conflits dont la dynamique dépendait de l'extension des clivages de la guerre froide en Afrique (exemple du Mozambique ou de l'Angola), on a enregistré par contre l'émergence d'un grand nombre de nouveaux conflits qui présentent des caractéristiques différentes des précédents. La persistance des conflits en Afrique, en dépit de la disparition des protagonistes de la guerre froide, montre que la dynamique de ces conflits n'était pas guidée par la tropicalisation de ce conflit, mais qu'elle trouve également son explication dans des facteurs locaux et internes.

* Administrateur principal de Programme, département bourse et formation, CODESRIA.

1 Plusieurs revues ont consacré des numéros spéciaux aux conflits en Afrique dont, «L'Afrique face aux conflits», *Afrique contemporaine*, No. 180, octobre-décembre 1996; «Les conflits en Afrique», *Relations internationales et stratégiques*, No. 23, automne 1996; «Terrorisme et violence pratique», *Confluences méditerranées*, No. 20, hiver 1996-97.

En effet, on constate de plus en plus l'émergence de conflits locaux et éclatés. Bien sûr, ces conflits sont influencés par l'évolution de la situation internationale, mais leur dynamique est néanmoins déterminée par les acteurs locaux. A partir de là, il devient important et nécessaire d'étudier et de comprendre les motivations et les objectifs des différents acteurs: gouvernements, populations, mouvements de guérillas, réfugiés... En effet, l'étude des conflits doit

connaître, précise J.C. Rufin, les déterminants historiques et géographiques qui, localement, rendent compte de l'émergence des mouvements armés ; comprendre le fonctionnement politique des Etats qu'ils prennent pour cible ; analyser les raisons qui poussent tel groupe particulier à se situer en dehors du cadre politique légal et à pratiquer la lutte armée ; reconstituer l'identité et le parcours personnel et intellectuel des hommes qui conduisent ces mouvements de rébellion ou les ont inspirés, telles sont les tâches difficiles, à certains égards rebutantes, mais indispensables, qu'il faut accomplir avant de fonder quelque propos que ce soit sur la violence politique contemporaine (Rufin 1996:IV).

L'évolution de la nature des conflits en Afrique s'accompagne également d'une évolution de leurs formes de financement. En effet, devant la perte des appuis internationaux qui du temps de la guerre froide constituaient l'essentiel des financements, les mouvements armés développent de nouvelles formes de financement. Tout d'abord, ils cherchent à s'inscrire d'une manière durable dans le tissu économique local afin de se donner les moyens de continuer leurs luttes. D'autre part, on assiste à la montée de nouvelles formes de financement plus proches des pratiques criminelles. A ce niveau, les mouvements armés cherchent à exploiter la commercialisation illégale de biens ou de services licites ou illicites pour financer leurs activités (drogues...). D'autres mouvements de guérilla pratiquent un racket et un pillage systématiques des ressources des populations contrôlées. Ainsi, sont éloignés les temps où le guérillero, nourri d'idéaux humanistes et révolutionnaires, n'avait pour objectif que de se mettre au service des populations! On est donc de plus en plus en présence d'un nouveau type de guérillero dont la pratique et l'idéologie sont plus

proches des pratiques des commerçants et moins marquées par les idéaux passés.

Les changements ne se limitent pas à la dynamique des conflits et à leur mode de financement, mais touchent également les référents idéologiques des mouvements de guérilla. En effet, si ces mouvements de guérilla accordaient dans les années 1960 et 1970, une importance particulière à leur orientation idéologique qui constituait une des bases d'identification et de différenciation entre ces mouvements, cette dimension semble moins présente dans les années 1980. Ainsi, du guévarisme, au maoïsme en passant par le nationalisme, l'éventail idéologique était assez large et les mouvements de guérilla y puisaient référents et sources de légitimation. Or, aujourd'hui on assiste à une dilution de ces références idéologiques et les nouveaux mouvements de guérilla se satisfont de quelques orientations assez larges et parfois ambiguës. Cet affaiblissement du référent idéologique accorde à ces mouvements une plus grande marge de liberté et d'action, et leur permet de contourner les rigidités qu'imposait par le passé un cadre idéologique clair et cohérent. Ceci est d'autant plus important que l'affaiblissement des soutiens financiers extérieurs amène les nouveaux guérilleros à mettre en place des logiques de pillage en contradiction avec les référents idéologiques de jadis.

Enfin, la dernière caractéristique des nouveaux mouvements de guérilla à partir de la fin des années 1980 est leur grand morcellement. En effet, les guérillas des années 1960 et 1970 obéissaient, au niveau de leur organisation, au cadre léniniste qui exigeait un centralisme fort. Ainsi, le principe de «centralisme démocratique» soumettait les différents échelons des organisations à une hiérarchie stricte. Dans ces mouvements, le contexte du conflit aidant, l'aspect démocratique s'est rapidement effacé devant la centralisation, ce qui donnait lieu à des organisations fortement autoritaires, avec une subordination totale des échelons inférieurs aux échelons supérieurs dans la pure tradition

stalinienne. Cette dépendance était d'autant plus forte que les niveaux inférieurs de la hiérarchie dépendaient des échelons supérieurs dans leur financement. En effet, c'est la direction qui négociait et gérait l'aide et l'appui financier internationaux et, les distribuait par la suite aux différents secteurs de l'organisation. De ce point de vue, la direction pouvait «étouffer» matériellement des secteurs «insoumis». Or, la faiblesse et la disparition des apports externes ont renversé le rapport des forces dans les nouveaux mouvements de guérilla, et font que de plus en plus les directions dépendent et vivent même à la charge des secteurs qui ont le contrôle des ressources financières. Ainsi, les fractions qui ont en charge le trafic de drogue ou le contrôle d'un port ou d'un aéroport ont un rapport de forces plus favorable avec leurs directions et échappent à leurs contrôles. Parfois même, on assiste à la montée de chefs de guerre locaux qui, sur la base du contrôle d'une ressource économique (mine de diamants...), maîtrisent des espaces géographiques très limités (parfois un quartier...) et s'affranchissent par conséquent de toute subordination à un organe central. D'où un grand morcellement des conflits qui explique en partie la difficulté de leurs résolutions (ONU et le règlement des crises 1994; Abdallah 1996; Zartman 1990).

En un mot, tant du point de vue de leurs natures, que de leurs financements ou de leurs référents idéologiques et leurs formes d'organisation, on assiste depuis le milieu des années 1980 à l'émergence de nouveaux conflits et de nouveaux mouvements de guérilla en Afrique. Ce renouvellement de l'objet d'étude exige un renouvellement important des réflexions et des études sur les conflits en Afrique.

Difficultés d'étude de la nouvelle conflictualité

Les mutations des conflits rendent leurs études plus complexes. En effet, depuis la chute du mur de Berlin et le déclassement de la grille idéologique dans l'analyse des conflits, il devient de plus en plus

difficile de construire une grille explicative et capable de saisir la diversité et la pluralité des conflits en Afrique. Certains ont essayé de substituer des grilles «ethnistes» aux grilles idéologiques obsolètes. Or, avec l'étude concrète des conflits dits ethniques comme celui du Rwanda ou du Burundi, on se rend rapidement compte de l'incapacité de cette grille à expliquer et à comprendre l'émergence et le développement de ces conflits (Hammouda 1995; Braeckman 1996). En effet, les «machettes» des Interahamwe au Rwanda en 1994 ne faisaient pas de différence entre les tutsis et les hutus modérés. Au-delà de l'ethnicité, toutes les forces militant pour une plus grande ouverture du champ politique et la reconstruction d'une société pluraliste et démocratique étaient visées. Au nom de l'ethnisme, c'est la citoyenneté qu'on voulait assassiner par ce massacre à grande échelle!

Ainsi donc, l'étude des conflits en Afrique souffre de l'inexistence de grilles analytiques capables de construire leur logique ainsi que leurs enjeux. La construction d'une nouvelle grille est d'autant plus difficile que, comme nous l'avons souligné, ces conflits sont en pleine mutation avec l'émergence d'une nouvelle génération de conflits qui se substituent aux conflits des années 1960 et 1970. Un monde donc en pleine mutation et un objet difficile à construire et à appréhender ! Un paysage chaotique et en pleine décomposition faisant penser à un champ après la bataille : voilà la réalité des conflits en Afrique des années 1990 ! La complexité des situations et la difficulté de construire sa cohérence font que «les termes de 'guérillas dégénérées', de 'syndromes mafieux', précisent F. Jean et J.C. Rufin, tentent de restaurer cohérence et unité à la menace en enfermant dans le même concept des réalités aussi diverses que l'activité militaire de mouvements politiques armés, les pratiques violentes de certains groupes économiques criminels, voire les manifestations éruptives de certaines sectes» (Jean et Rufin 1996).

de la nouvelle conflictualité en Afrique n'est pas donc sans poser de grandes difficultés. Mais ces difficultés augmentent dès qu'on s'intéresse à la dimension économique des conflits. Tout d'abord, car les économistes cherchent à accorder aux fondements économiques le rôle central dans l'analyse des conflits. Or, même si l'économique a une place de plus en plus importante dans la nouvelle conflictualité en Afrique, il reste intimement subordonné aux champs politique et symbolique. En effet, un examen rapide des situations africaines montre que les situations de crise et de difficultés économiques ne dégénèrent pas toutes en conflits armés ouverts. Au contraire, dans certains pays africains, suite aux mécanismes et procédures de succession mis en place dans les périodes de transition démocratique, le vote démocratique des citoyens et l'alternance politique viennent sanctionner l'échec économique d'une équipe au pouvoir et son incapacité à apporter des réponses adéquates aux crises économiques (exemple : le Bénin). Dans d'autres pays, les mécanismes de contrôle et de domination gardent, en dépit de l'affaiblissement de l'Etat, leur efficacité et empêchent la traduction en termes politiques des échecs économiques (Nigeria, Togo, Guinée...). Enfin, dans d'autres pays, la crise économique a accéléré la déstructuration de l'Etat, voire son dépérissement et l'ouverture de conflits armés (Somalie, Liberia...).

Il s'agit donc d'accorder aux aspects économiques la place qui leur revient dans l'analyse des conflits en Afrique. Le champ économique assure aux conflits les moyens de se perpétuer et de se reproduire. Par ailleurs, le contrôle des mécanismes financiers et leur distribution aux populations participent au processus de légitimation des pouvoirs en place ou des mouvements armés dans les camps de réfugiés.

Cependant, l'étude des questions économiques des conflits rencontre un grand nombre de difficultés. La première est liée au fait que l'économie des conflits n'a pas fait jusqu'à présent l'objet d'études sérieuses. Par ailleurs, les acteurs (mouvements armés ou forces

régulières) refusent de quitter le champ symbolique des conflits et d'aborder les questions économiques. L'étude de cet aspect permet de mettre à nu les différents mécanismes de financement des mouvements armés, et peut dans la plupart des cas les discréditer.

D'autre part, l'économie politique n'a pas encore abordé ces nouveaux conflits et n'a pas, par conséquent, forgé les outils nécessaires à leur étude. L'économie politique s'est plus intéressée aux conflits classiques entre Etats, et a pu à ce niveau produire quelques études intéressantes. Mais, l'étude des conflits locaux entre des mouvements armés et des Etats affaiblis, dans un contexte de sous-développement, n'a pas encore été abordée.

De ce point de vue, les organisations humanitaires ont été les seules à s'intéresser aux dimensions économiques des conflits dans la mesure où elles se trouvaient dans l'obligation d'avoir des estimations des besoins des populations pour planifier leurs interventions (Médecins sans frontières 1997, 1996). En effet, «au-delà des discours politiques, précisent F. Jean et J.C. Rufin, il leur (organisations humanitaires) faut comprendre la stratégie économique des acteurs du conflit pour savoir quelle sera leur attitude à l'égard des interventions humanitaires extérieures» (1996:16).

Enfin, les rares études à notre disposition sur les aspects économiques des conflits se limitent à l'étude de la gestion quotidienne de ces conflits et à leur financement¹. Cette approche, qu'on pourrait qualifier d'économie de la guerre, n'aborde pas une série d'aspects essentiels à la compréhension des conflits. Ainsi, par exemple, les origines économiques des conflits ne sont pas abordées.

Dans cette étude, nous chercherons à aborder d'une manière succincte les trois questions suivantes :

1 A ce propos l'ouvrage cité et publié sous la direction de F. Jean et de J. C. Rufin est assez significatif de cette approche qui domine l'économie des conflits.

- La première concerne cette singularité africaine qui fait que la violence politique reste une des formes importantes d'expression de la conflictualité. En d'autres termes, il s'agit de réfléchir sur les raisons qui font que la violence reste une des formes privilégiées de production du politique en Afrique.
- La deuxième question est relative à l'évolution de la nature des conflits en Afrique. Cette question nécessite un examen plus précis des différents conflits depuis la fin des années 1950 jusqu'à nos jours. Cet examen nous permettra de faire ressortir avec précision les principales caractéristiques des conflits et nous autorisera à opérer des classements afin de distinguer les différents types de conflictualités en Afrique. En d'autres termes, il s'agit pour nous de savoir si on peut parler en Afrique dans les années 1980 d'une nouvelle conflictualité et en quoi se distingue-t-elle des conflictualités antérieures?
- La troisième question est relative à l'économie des conflits proprement dite. A ce niveau, nous chercherons à savoir si l'évolution de la nature des conflits en Afrique n'entraîne-t-elle pas une évolution de l'économie politique de ces conflits? En d'autres termes, l'émergence d'une nouvelle conflictualité en Afrique dans les années 1980 se traduit-elle par l'émergence de nouveaux mécanismes économiques qui sont à l'origine des conflits et leur donnent les moyens de se perpétuer et de se reproduire?

Conflictualité et production du politique en Afrique

Après les indépendances, la construction de l'Etat-nation devient dans l'ensemble des pays africains l'objectif des pouvoirs post-coloniaux. Cette forme d'organisation de la société devait permettre à ces pays de dépasser les appartenances et les allégeances multiples des populations pour les unifier dans un cadre où l'exercice et la légitimation du pouvoir s'effectuent sur des bases nationales. La construction de l'Etat post-colonial a suscité les premières formes de conflits en Afrique. Il

faut souligner tout d'abord les conflits liés au découpage territorial hérité de la colonisation (ex : les conflits entre le Nigeria et le Cameroun...). D'autre part, la décolonisation a également été à l'origine d'un grand nombre de conflits entre les différentes fractions des mouvements de libération nationale entre des fractions radicales et des fractions plus modérées et plus proches des pays occidentaux (Cameroun, Zaïre...).

Mais, en dépit de ces conflits, l'Etat post-colonial a pu se structurer et se mettre en place. En effet, durant les premières années de l'indépendance, on va assister à un développement rapide et à une extension des sphères d'influence des Etats dans la plupart des pays africains. Or, ce processus de construction de l'Etat-nation, après un court intermède démocratique, s'est accompagné d'une forte limitation de l'espace politique, et sa monopolisation par l'Etat et les partis uniques au pouvoir. Ainsi, l'Etat supplante l'ensemble des acteurs sociaux et des institutions hérités de la lutte anti-coloniale, et s'installe au cœur de l'espace politique et social local. Il s'établit ainsi comme le vecteur du changement et de la modernisation politique et sociale. Cette monopolisation était justifiée par l'hétérogénéité religieuse, ethnique ou sociale des populations locales. Dans cette perspective, la lutte contre le sous-développement expliquait le discours dominant, exigeait une unification et une mobilisation de l'ensemble des composantes de la population autour de l'Etat, agent neutre et missionnaire de la modernité. Ainsi, l'Etat tente d'édifier son hégémonie sur le champ politique et social, et cherche à assujettir l'ensemble des acteurs sociaux à son action.

L'Etat post-colonial sera renforcé à partir de la fin des années 1960 avec l'africanisation de la guerre froide. En effet, l'extension à l'Afrique du contexte de la guerre froide a fourni aux Etats africains les moyens politiques et économiques pour consolider leur hégémonie et leur domination. Ainsi, la dérive autoritaire de tous les Etats africains

dans les années 1970 était justifiée par les menaces communistes ou la lutte contre les intérêts impérialistes.

Mais, il faut souligner que l'Etat post-colonial a réussi, faute d'hégémonie, à établir un pacte social avec les populations. En effet, en contrepartie d'une allégeance politique, l'Etat s'engage dans un processus de développement économique et social afin de satisfaire les besoins fondamentaux des populations. Il s'agit, dans ce contexte, d'un compromis où l'adhésion des gouvernés est déterminée par l'évolution des capacités distributives de l'Etat. Par ce compromis, les populations cédaient leurs droits politiques, en contrepartie de la satisfaction de leurs droits économiques et sociaux. Ce pacte social n'est pas, comme nous le remarquons, fondé sur les principes de l'égalité politique et de la représentation caractéristiques de la modernité politique, dont pourtant se réclament les Etats post-coloniaux en Afrique. De ce point de vue, les ressources perçues servaient à acquérir la soumission et l'obéissance de la population. Ce pacte social et cette allégeance au moins formelle des populations en contrepartie des droits économiques et sociaux sont des conditions essentielles de la stabilité politique dans la plupart des pays sous-développés.

Cependant, en dépit de ces aménagements, l'Etat post-colonial n'a jamais pu imposer son hégémonie sur les sociétés, et de nombreuses fractions de la population n'ont pu être capturées par l'Etat. Ainsi, on va assister dès le début des années 1980 à la montée de la contestation politique et à une forte remise en cause par divers mouvements sociaux de la domination du politique exercée par l'Etat. Cette contestation sera renforcée par la crise économique qu'ont connue tous les pays africains au début des années 1980 et la réduction de leurs capacités distributives. En effet, le désengagement de l'Etat de la sphère de satisfaction des besoins dans les années 1980 suite à l'application des Programmes d'ajustement structurel va rompre les conditions de cette stabilité politique.

Ainsi, une période de transition est ouverte dans l'ensemble des pays africains dès le milieu des années 1980. Ces transitions ont pris une diversité de formes et de procédures. Dans certains pays, les pouvoirs en place ont su gérer la contestation et mettre en place des mécanismes qui ont assuré une transition vers des formes légales et rationnelles d'exercice du pouvoir (Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana, ...). Dans d'autres pays, la forte contestation démocratique a pu imposer un changement de régime politique (Congo, Bénin, Madagascar...). Pour d'autres pays, la résistance des dictatures aux pressions démocratiques et aux mouvements sociaux a bloqué toute transition légale et a remis à l'ordre du jour les coups d'Etat comme mécanisme de succession politique (le Mali). Enfin, dans d'autres pays, la crise de l'Etat et la résistance des fractions qui la dominent ont limité toute forme de transition pacifique, et ont ouvert une période de violents conflits qui ont entraîné la désintégration de l'Etat et son extinction (Somalie, Liberia, Rwanda...).

Ainsi, la contestation de l'Etat et l'absence de mécanismes institutionnels de régulation du politique capables d'assurer de véritables transitions pacifiques se sont traduites à partir du milieu des années 1980 par l'émergence d'une troisième génération de conflictualité en Afrique. Les conflits et la violence deviennent de plus en plus des moyens de production du politique en Afrique.

En définitive, l'histoire politique récente montre que la guerre et la conflictualité se sont érigées en principaux moyens de production du politique en Afrique. En effet, les conflits armés avec les voisins deviennent un moyen de construction de l'identité nationale et de légitimation des jeunes Etat-nations. Par ailleurs, l'autoritarisme de certains pouvoirs politiques et l'inexistence de moyens légaux de transition ont amené certains groupes à user de la violence pour imposer une plus grande ouverture du champ politique.

Mais il faut souligner la facilité avec laquelle les différentes fractions en conflit arrivent à mobiliser des jeunes pour construire leurs milices. La plupart de ces jeunes n'intègrent pas ces milices pour des raisons politiques ou idéologiques, mais plutôt pour des raisons économiques. En effet, dans un contexte de chômage et d'exclusion, la guerre devient pour ces jeunes une source d'accumulation et d'accès à des modes de consommation desquels ils étaient exclus. Dans la stratégie de survie des jeunes, la guerre devient un moyen d'accès à la modernité.

Les conflits trouvent leurs fondements dans les réalités africaines. La faiblesse de l'Etat-nation, l'accroissement de son autoritarisme suite à sa délégitimation et le sous-développement économique font que la guerre devient le moyen privilégié de production du politique en Afrique.

Evolution de la nature des conflits en Afrique

En ce qui concerne la nature, nous suggérons l'hypothèse de la succession de trois types ou trois générations de conflictualité dans l'histoire contemporaine du continent africain. La première génération est liée à la gestion de l'héritage colonial dans les années 1950 et dans la première moitié des années 1960. Il s'agit de conflits inter-étatiques liés au découpage du mouvement de libération nationale. Nourris de l'idéologie nationaliste, ces conflits avaient pour objectif le contrôle de l'Etat-nation et l'accroissement de sa domination territoriale. Ces conflits ont joué un rôle important dans la consolidation de l'Etat-nation à travers, soit l'élimination des fractions rivales, soit par le biais de l'accroissement du sentiment national et de l'identification des différentes populations composant le territoire dans l'Etat-nation.

Plusieurs types de conflits s'inscrivent dans cette première génération qu'on qualifiera de conflits de légitimation de l'Etat-nation, dont ceux opposant le Sénégal et la Mauritanie, le Mali et le Burkina

Faso, le Tchad et la Libye, le Nigeria et le Cameroun, le Maroc et l'Algérie... Ces conflits n'ont pas totalement disparus et sont entretenus par les pouvoirs en place surtout dans les périodes de crise. En effet, les pouvoirs usent de ces conflits et « la nécessaire unité de la nation contre l'ennemi » pour reconstruire leur légitimité.

La deuxième génération de conflits qui a dominé le champ politique en Afrique de la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1980 correspond à l'extension en Afrique du contexte et des enjeux de la guerre froide. A ce niveau, on faisait face à une violence, qui avait certes ses raisons internes, mais dont les acteurs disposaient de l'appui de l'un des protagonistes de la guerre froide. A ce niveau, l'idéologie nationaliste des acteurs s'accompagne de référents à d'autres univers idéologiques comme le marxisme révolutionnaire ou la lutte anti-communiste. La deuxième génération de conflits en Afrique est interne aux Etats et oppose les pouvoirs en place à des guérillas soutenues dans la plupart des cas par l'un des protagonistes de la guerre froide comme la guerre en l'Angola ou au Mozambique (Geffrau 1990; Laïdi 1986).

Enfin, une troisième période de conflictualité s'ouvre à partir de la fin des années 1980 et après la chute du mur de Berlin. Il s'agit de conflits locaux et ne disposant pas d'appuis internationaux. Ces conflits contestent l'hégémonie et la domination exercées par l'Etat sur le politique et dégénèrent en conflits armés ouverts devant l'incapacité des Etats à définir des mécanismes de négociation et de régulation pacifique de l'ordre politique.

L'objectif principal de ces conflits est l'ouverture du champ politique. En l'absence d'un cadre rationnel et légal assurant une institutionnalisation des successions politiques, les acteurs exclus du champ politique usent de la violence comme stratégie d'action politique. Cette action donne lieu à ce qu'on a appelé la troisième génération de conflictualité politique. Il s'agit, d'une nouvelle

conflictualité qui se différencie par rapport aux autres conflits. Dans la plupart des cas, on est en présence de violences urbaines, effectuées par des mouvements armés contestant l'autorité centrale (Burundi) ou se disputant le contrôle du champ politique après la désintégration de l'Etat (Liberia, Somalie...). Ces mouvements, à la différence des guérillas révolutionnaires des années 1960 et 1970, n'ont pas d'orientations idéologiques claires et ne disposent pas d'appuis internationaux en dehors de certaines aides de la part des diasporas.

L'économie politique des conflits en Afrique

Le questionnement sur la nature des conflits facilite la réflexion sur l'économie politique des conflits. De ce point de vue, il faut noter que la nature des conflits exerce une forte influence sur ses formes économiques.

En effet, dans la première génération de conflits, ce sont les Etats qui constituent des parties essentielles. Dans cette économie, l'essentiel des ressources provient des ressources internes des Etats, et le rôle et la place de l'intervention étrangère et de l'appui financier externe étant plutôt marginal, même si on enregistrait ici ou là un appui de certains pays occidentaux à des acteurs de ces conflits (l'appui de la Belgique à Mobutu ou l'attitude occidentale dans la guerre du Biafra). Les Etats d'ailleurs se disputaient généralement des zones riches en matières premières afin d'accroître leur ressources en vue de la modernisation de l'économie. De ce point de vue, l'objectif essentiel de ces conflits est le contrôle des espaces géographiques.

Mais l'économie de la deuxième génération de conflits en Afrique sera caractérisée par une plus forte intervention étrangère et un appui externe aux acteurs des conflits. Les mouvements armés vont chercher à structurer une zone militaire dans un pays voisin du lieu de combat (ex : le Soudan pour les guérillas érythréennes, la Namibie et l'Afrique du Sud pour l'UNITA de Savimbi, l'Afrique du Sud pour la

RENAMO). Ces zones militaires permettent aux guérillas de recevoir l'appui militaire ainsi que des aides économiques et financières pour continuer leur combat.

Ces zones militaires seront renforcées par la mise en place de zones humanitaires ou sanctuaires humanitaires² qui permettent de protéger les populations civiles réfugiées dans les pays voisins pour fuir les combats. Ces zones jouent un rôle important dans l'économie des conflits dans la mesure où ils rendent possible pour les mouvements de guérilla de s'alimenter de l'aide apportée aux populations civiles par les organisations humanitaires ou les organismes des Nations-Unies, comme le Haut commissariat pour les réfugiés. Les mouvements armés peuvent dans certains cas contrôler l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire dans les camps (exemple des ex-FAR et des Interahamwe rwandais dans les camps du Kivu au Zaïre). Dans cette perspective, la guérilla cherche à contrôler les zones humanitaires pour pouvoir profiter de l'aide internationale pour sa survie.

Ainsi, dans certaines guerres, précise J.C. Rufin, se sont ainsi constituées durablement des économies sans production entièrement dépendantes de l'aide, dans lesquelles les mouvements armés s'assuraient un pouvoir sans partage grâce à la prise en main des circuits redistributifs.

Or, avec la fin de la guerre froide et l'émergence de la troisième génération de conflictualité on va assister à une profonde transformation des économies des conflits en Afrique. Plusieurs raisons expliquent cette évolution. Tout d'abord, l'évolution des situations politiques, notamment en Erythrée et la victoire des banyarwandas dans le Kivu, ont entraîné un démantèlement des camps de réfugiés et par conséquent la diminution du poids de ces zones dans les conflits. D'autre part, avec la disparition de l'URSS et de l'ex-bloc socialiste, les mouvements armés ont perdu un soutien international de taille.

2 Un terme utilisé par J. C. Rufin, *Les économies de guerre dans les conflits internes*, Jean F. Et Rufin J.C. (1996).

La disparition des zones humanitaires a entraîné une réduction sensible des ressources externes et une forte crise des mouvements qui dépendait essentiellement de l'aide internationale dans leur combat (exemple de la RENAMO au Mozambique). Par contre, les mouvements armés qui ont su allier l'appui international à une insertion dans l'économie locale ont pu mieux résister à cette crise (exemple de l'UNITA en Angola). Mais, d'une manière générale, la réduction de l'appui externe a amené les mouvements armés à s'orienter vers l'intérieur pour tirer les ressources nécessaires à la poursuite de leur action. Les mouvements armés peuvent d'autant plus se recentrer sur les territoires locaux que la crise de l'Etat-nation s'est traduite par un recul du contrôle qu'il exerce sur le territoire national.

Une nouvelle économie politique des conflits se met en place avec essentiellement la prédation et la criminalisation comme moyens d'action. Pour la prédation, il s'agit des pressions exercées par les mouvements armés sur les populations afin de leur soustraire les ressources nécessaires à leur action. En effet, les mouvements armés privés de soutien et d'appuis externes vont concentrer leur mainmise sur les populations locales en pratiquant un pillage et un racket systématiques (exemple le Holy Spirit Movement en pays acholi au Nord de l'Ouganda). Par ailleurs, l'accentuation de l'économie de prédation peut avoir des effets positifs du point de vue des mouvements armés dans la mesure où elle peut entraîner un apport d'aide humanitaire et internationale.

Par ailleurs, les mouvements armés se lancent dans des activités plus proches de la criminalité que de l'action politique. Ainsi, ils cherchent à exploiter la commercialisation de biens ou de services licites ou illicites pour financer leurs activités. Ces activités vont de la production et de la commercialisation des drogues, à l'exploitation et la vente de ressources locales comme les diamants, le bois ou le caoutchouc...

Du point de vue de l'économie politique, la nouvelle conflictualité en Afrique renoue avec les conflits de la première génération. En effet, parallèlement à un recentrage sur le tissu économique local, les mouvements armés changent de stratégie dans la mesure où ils ne cherchent plus à contrôler les populations et les zones humanitaires, mais les espaces géographiques. En effet, l'évolution des conditions économiques des conflits et l'importance nouvelle que prennent les ressources internes par rapport aux ressources extérieures, font que les mouvements armés passent d'une logique de guérilla insaisissable, fuyante et évitant les confrontations directes avec les forces régulières à une logique plus classique de guerre de positions pour contrôler des zones géographiques stables.

Ainsi, les mouvements de guérilla cherchent à contrôler des régions minières, des plantations, des sites archéologiques ou des voies de communication afin de construire leurs économies de prédation ou de criminalisation. Aujourd'hui, les mouvements de guérilla contrôlent une grande partie des territoires dans les pays africains (exemples du Niger, du Zaïre, de la Somalie...) (Smith 1993). Au Liberia, l'armée de Charles Taylor exploite le caoutchouc, le bois, le minerai et prélève des taxes sur les exportations illégales de diamants.

En définitive, l'étude de l'histoire post-coloniale montre que la violence est le mode de production du politique en Afrique.

En effet, durant la période post-coloniale, la première génération de conflits a joué un rôle important dans la construction de la légitimité des jeunes Etat-nations ainsi que des pouvoirs en place. L'extension de la guerre froide en Afrique a été dans les années 1960 et 1970 la source de mobilisations et de luttes politiques importantes. A partir du milieu des années 1980, certains partis d'opposition ont usé de la violence armée pour imposer l'ouverture du champ politique. Ces conflits ont été parfois à l'origine d'une destruction de l'espace public. De ce point de vue, la résolution des conflits en Afrique, condition nécessaire à une

reprise du développement, doit avant tout s'occuper de la question de la participation citoyenne à la gestion du politique. Cette transition politique est seule capable de pacifier l'espace public et d'assurer une plus grande ouverture du champ politique aux différentes catégories de la population.

Références

- Ben Hammouda H., 1995, *Burundi : histoire économique et politique d'un conflit*, Paris, l'Harmattan.
- Braeckman C. 1996, *Terreur africaine, Burundi, Rwanda, Zaïre: les racines de la violence*, Paris, Fayard.
- Geffrau C., 1990, *La cause des armes au Mozambique, anthropologie d'une guerre civile*, Paris, Credu/Karthala.
- Jean F. et Rufin J.C., 1996, *Avant-propos*, F. Jean et J.C. Rufin (sous la direction), *Economie des guerres civiles*, Paris, Hachette, p. 10.
- Laïdi Z., 1986, *Les contraintes d'une rivalité: les superpuissances et l'Afrique (1960-1985)*, Paris, la Découverte.
- Médecins sans frontières, 1997, *Conflits en Afrique. Analyse des crises et pistes pour une prévention*, éditions Complexe.
- Médecins sans frontières, 1996, *Population en danger*, Editions La Découverte.
- ONU et le Règlement des crises, 1994, *Problèmes politiques et sociaux*, no. 725, avril.
- Ould Abdallah A., 1996, *La diplomatie pyromane*, Calman-Lévy, Paris.
- Rufin J.C., 1996, *Le temps du monde rebelle*, Balencie J.M. et A. de la Grange, *Mondes rebelles. Acteurs, conflits et violences politiques*, tome 1, Amériques, Afrique, éditions Michalon, p. IV.
- Smith S., 1993, *Somalie, la guerre perdue de l'humanitaire*, Paris, Calman-Lévy.
- Zartman I. W., 1990, *La Résolution des conflits en Afrique*, Paris l'Harmattan.

Résumé: Cet article s'intéresse à l'étude de la nouvelle conflictualité en Afrique et de ses déterminants. Il s'agit des nouveaux conflits intra-étatiques qui sont venus se substituer aux conflits issus de la guerre froide. La nouvelle conflictualité devient dans certains pays un moyen de production du politique du fait de la fermeture des espaces publics et du blocage des mécanismes de transition politique.
